

Des typologies de résidences

Retranscription de l'interview vidéo **Ann Stouvenel, présidente, Arts en résidence – Réseau national**, Paris

Interview réalisée dans le cadre de la formation *Trouver les financements et partenaires adaptés à son projet*, et des ressources gratuites

artistforever, 40mcube

Copyright : 36secondes, 2022

(...vous pourrez le voir sur le site de Finis terrae, les mêmes œuvres dans leur contexte de création et vous verrez que...)

Une résidence pour un artiste, ça sert à se focaliser sur son travail artistique d'avoir un temps et un espace et des moyens, évidemment un accompagnement pour se lancer dans sa recherche personnelle, dans sa pratique personnelle. À Arts en résidence, on définit la résidence comme étant un lieu qui accueille et qui laisse la possibilité aux artistes de travailler à hauteur de minimum 70 % du temps de la résidence qui sera donc consacré au développement de sa pratique personnelle.

(...Sara Bichão a produit au sémaphore du Créac'h et en même temps Violaine Lochu était sur son île à São Miguel aux Açores, et présente 3 vidéos et une pièce sonore...)

Alors il existe différents types de résidence, elles sont référencées, recensées, par la circulaire de 2016 du ministère. Donc il y a différents types de résidence mais qui tendent à évoluer. On voit que dans les faits, ce n'est pas forcément toujours aussi clair, et donc on est en train de travailler à une réécriture. En tout cas pour l'instant il y a la résidence de création où là on va tout simplement laisser l'artiste rechercher, s'intéresser au territoire, développer sa pratique. La résidence de production, où là on va vraiment avoir des moyens pour produire, que ce soit des moyens techniques, des moyens humains puis aussi évidemment financiers. Il y a la résidence de territoire, où là on va envoyer un artiste sur un territoire donné, à travailler avec des habitants, avec une population particulière. Et puis la résidence d'artiste associé, qui se fait plus dans le spectacle vivant mais qui est le fait d'inviter un artiste ou une artiste pendant 3 ans en général, à développer la programmation du lieu de résidence, du centre d'art, de l'école dans lequel il ou elle est invité.